

## Mise au point sur les troubles du comportement liés à l'utilisation des benzodiazépines et produits apparentés (BZD)

---

Commercialisées depuis plus de 40 ans, les BZD largement sont utilisées en pratique courante pour leurs propriétés anxiolytique, sédative, myorelaxante et anticonvulsivante.

Les BZD peuvent entraîner des troubles du comportement parfois graves, qu'il faut savoir repérer et éviter au maximum, notamment en respectant leur bon usage.

La prescription des BZD n'est pas anodine. Elle ne constitue pas le traitement de fond d'un trouble anxieux. Une dépression doit être systématiquement recherchée.

### Troubles du comportement liés à la prise de BZD

#### Quels sont-ils ?

Les BZD peuvent entraîner un syndrome associant, à des degrés divers, une altération de l'état de conscience à des troubles du comportement et de la mémoire, c'est-à-dire :

- Désinhibition avec impulsivité
- Euphorie, irritabilité
- Amnésie, typiquement de fixation
- Suggestibilité.

Ce syndrome peut s'accompagner de troubles potentiellement dangereux pour le patient ou pour autrui, à type de :

- Comportement inhabituel pour le patient ;
- Comportement agressif, notamment si l'entourage tente d'entraver l'activité du patient ;
- Conduites automatiques avec amnésie post-événementielle (par exemple : voyages lointains).

L'individualisation de ce syndrome est parfois difficile. Il doit être distingué d'autres entités cliniquement proches (ictus amnésique, amnésie lacunaire observée au décours d'un alcoolisation aiguë). Toutes les benzodiazépines et les produits apparentés sont concernés.

#### Quand surviennent-ils ?

A n'importe quel moment du traitement :

- Lors d'une administration même unique, même à posologie habituelle
- Quelle que soit la durée du traitement

## Quels sont les facteurs favorisants ?

Ils ne sont pas formellement identifiés. Certains semblent probables :

- Une consommation concomitante d'alcool, des antécédents d'ivresse pathologique (avec troubles du comportement)
- L'utilisation de BZD à courte durée d'action
- L'association à un autre psychotrope
- Certains comportements à type d'intolérance à la frustration, tels qu'observés chez les personnes présentant un trouble de la personnalité
- Une dépression non traitée (majoration du risque suicidaire).

Afin d'évaluer au mieux ces troubles, toute suspicion en relation avec la prise de BZD doit être signalée aux Centres Régionaux de Pharmacovigilance (CRPV).

## Rappel du bon usage des BZD

- Ne pas prescrire en dehors des indications : s'assurer du bon diagnostic.
- En raison du danger potentiel lié à l'utilisation de BZD, le rapport bénéfice/risque de toute prescription doit être :
  - évalué avant le début du traitement
  - réévalué pour tout renouvellement d'ordonnance

Une dépression doit être systématiquement recherchée.

### Attention !

Une insomnie ou des troubles anxieux peuvent être associés à une dépression et en être les principaux symptômes chez certains patients.

#### ***Chez le sujet anxieux***

Les BZD ne sont qu'un traitement symptomatique et ne constituent pas la seule prise en charge. Leur prescription n'est pas toujours justifiée.

#### ***Chez le sujet déprimé***

Les BZD ne doivent pas être prescrites seules car elles laissent la dépression évoluer pour son propre compte avec persistance du risque suicidaire (notamment par intoxication médicamenteuse).

***Chez les sujets avec anxiété et troubles du sommeil***, elles peuvent être utiles en début de traitement de la dépression, en raison de l'action retardée des antidépresseurs (2 à 4 semaines).

## Respecter la dose

- Débuter le traitement par la dose minimale préconisée
- Augmenter, si nécessaire, jusqu'à la dose minimale efficace pour le patient
- Ne pas dépasser la dose maximale préconisée
- Respecter la durée de prescription
- Elle doit être aussi brève que possible, notamment :
  - de 8 à 12 semaines dans les troubles anxieux, réduction de posologie comprise,
  - de 2 à 5 jours en cas d'insomnie occasionnelle et 2 à 3 semaines en cas d'insomnie

transitoire (excepté pour fluni trazépan et triazolam, dont la durée de prescription ne doit pas excéder 14 jours).

### **Respecter les contre-indications**

Les BZD ne doivent jamais être utilisées en cas de :

- Insuffisance respiratoire sévère
- Syndrome d'apnée du sommeil
- Insuffisance hépatique sévère
- Hypersensibilité connue

Elles sont généralement déconseillées en cas de :

- Myasthénie
- Grossesse, allaitement
- Association avec l'alcool
- Enfant de moins de 15 ans